

ANNEXE 8

CURSUS DE FORMATION MUSICALE

Conditions d'accès

Le cursus de formation musicale est accessible à partir du cycle 3, aux élèves **ayant obtenu le brevet de fin de cycle 2** et souhaitant orienter leur cursus vers les disciplines de formation et de culture musicale.

Les nouveaux élèves inscrits dans l'établissement sont soumis à un **test de niveau** en formation et culture musicale.

L'admission définitive est prononcée après accord des représentants de l'équipe pédagogique et de l'administration.

Le nombre de places est limité.

Cycle 3

Objectifs du cycle 3 :

L'objectif du 3e cycle de formation musicale est de permettre à l'élève l'étude et l'approfondissement des disciplines de formation et de culture musicale, d'étudier les disciplines d'écriture (harmonie et contrepoint) tout en abordant d'autres univers esthétiques.

L'étudiant peut s'orienter, après une première année, vers le 3e cycle spécialisé. Ce cycle permet à l'élève de confirmer son orientation vers une formation professionnelle ultérieure, soit dans un établissement d'enseignement supérieur, soit dans le cadre de toute structure professionnelle assurant une formation. Il doit y faire preuve d'un très fort engagement et d'un véritable projet personnel.

Conditions d'accès en 3^e cycle spécialisé

Il est accessible, sur examen, aux élèves ayant achevé le second cycle des conservatoires classés tel que défini par les schémas nationaux d'orientation pédagogique (Brevet de second cycle) et aux personnes présentant un dossier attestant d'un niveau équivalent.

L'examen est organisé en période de rentrée scolaire.

Les dates et les contenus des épreuves de l'examen sont communiqués par voie d'affichage et sur le site Internet du conservatoire.

Le jury est composé du directeur, d'un conseiller aux études et d'un représentant pédagogique de la discipline concernée.

3^e cycle de formation à la pratique amateur

Contenu et organisation des études

| CYCLE 3 AMATEUR | | | | | |
|--|---|---|--|-------------------------------|---------------------------------|
| Organisation du cursus | | Disciplines | Détails | Périodicité de l'enseignement | Temps de cours hebdomadaire |
| Durée du cycle Temps de cours hebdomadaire minimum | 2 à 3 ans volume minimum d'environ 300 heures sur la durée du cycle | . Formation musicale | FM CEM et Analyse | Sur la durée du cycle | 3h + 1h |
| | | Culture musicale | Histoire de la musique | 2 ans | 2 h |
| | | Ecriture | . Ecriture . Composition | 2 ans | 1h00 à 2 h selon la discipline |
| | | Pratique instrumentale ou vocale | Cycle 2 ou 3 des classes instrumentales ou vocales | 2 ans | 40 à 50 mn |
| | | Harmonisation au clavier | . Harmonie au clavier OU . Basse continue OU . Harmonie jazz au piano | 2 années dans le cycle | 30 mn à 1 h |
| | | . Modules (1 module étudié dans le cycle) | - Notation assistée par ordinateur . Atelier d'improvisation . Histoire, écoute et analyse des musiques actuelles . Culture musicale jazz | 1 année dans le cycle | 30 mn à 2 h selon la discipline |

CURSUS FORMATION MUSICALE

CURSUS FORMATION MUSICALE

Contenus et organisation des évaluations et examens

| EVALUATIONS INTRA-CYCLE 3 AMATEUR | | | | |
|--|---------------------------------|--|---|--|
| Disciplines | Nature de l'évaluation | Contenu de l'évaluation | Barème ou mention | Composition du jury |
| Formation musicale | Contrôle continu et évaluations | Examen blanc de fin de cycle comportant : . Évaluation orale . Évaluation théorique . Évaluation de l'oreille | Très bien Bien Assez bien Insuffisant Si l'élève obtient la mention "Assez bien" dans chacune des matières évaluée, il obtient l'UV de Formation musicale | . 1 jury externe spécialiste et titulaire du CA ou équivalent . 1 jury interne . 1 représentant de la direction (Directeur, conseiller aux études) |
| Culture musicale | | | | |
| Ecriture | Contrôle continu | . Assiduité . Avis du professeur | | Sans objet |
| Pratique instrumentale ou vocale | Contrôle continu et évaluations | . Interprétation publique à l'occasion d'une manifestation, d'une audition de classe ou de département au moins une fois par an . Commentaire du professeur | Très bien Bien Assez bien Insuffisant | . 1 représentant de la direction (Directeur, conseiller aux études) ou . 1 représentant du département . Avis du professeur |
| Harmonisation au clavier | Contrôle continu | . Assiduité . Avis du professeur | | Sans objet |
| Modules (1 module étudié dans le cycle) | | | | Sans objet |

| EXAMENS DE FIN DE CYCLE 3 AMATEUR | | | | |
|--|--|---|--|--|
| Disciplines | Nature de l'évaluation | Contenus des épreuves | Barème ou mention | Composition du jury |
| . UV de Formation musicale | Contrôle continu et examen (passage obligatoire la 2e année du cycle) | Formation musicale : . Évaluation orale . Évaluation théorique . Évaluation de l'oreille . Entretien avec le jury Analyse : . Mise en loge de 4h (analyse écrite et commentaire d'écoute) | . Mention très bien avec félicitations . Mention très bien . Mention bien . Mention assez bien . Insuffisant Une mention "assez bien" est requise dans chaque matière. L'obtention globale de l'UV de FM est accordée aux élèves ayant la mention "Très bien" ou "Bien" en moyenne globale. | . 1 jury externe spécialiste et titulaire du CA ou équivalent . 1 jury interne . 1 représentant de la direction (Directeur, conseiller aux études) |
| UV de Culture musicale | | . Exposé oral et mémoire écrit en lien avec l'exposé | . Mention très bien avec félicitations . Mention très bien . Mention bien . Mention assez bien . Insuffisant | . 1 jury externe spécialiste et titulaire du CA ou équivalent . 1 représentant de la direction (Directeur, conseiller aux études) |
| UV Ecriture | Écriture : Mise en loge de 4 heures à partir d'un texte modal ou classique. Composition : Evaluation d'une œuvre à l'occasion d'une prestation publique | | | |
| . UV Pratique instrumentale ou vocale | Contrôle continu et évaluations | . Interprétation publique à l'occasion d'une manifestation, d'une audition de classe ou de département au moins une fois par an . Commentaire du professeur | . 1 représentant de la direction (Directeur, conseiller aux études) ou . 1 représentant du département Avis du professeur | |
| UV Harmonisation au clavier | | . Epreuve d'harmonisation . Commentaire du professeur | | . 1 représentant de la direction (Directeur, conseiller aux études) ou . 1 représentant du département Avis du professeur |
| UV Modules (1 module étudié dans le cycle) | Contrôle continu | . Assiduité . Commentaire du professeur . Participation aux projets | Sans objet | |

Le cycle 3 amateur est conclu par le **CEM (Certificat d'Etudes Musicales)**.
 Le CEM est délivré aux candidats ayant obtenu l'ensemble des UV obligatoires.
 Seules les mentions "Très bien" et "Bien" valident les UV.

3e cycle spécialisé

Contenu et organisation des études

| CYCLE 3 SPÉCIALISÉ | | | | |
|----------------------------------|---|---|-------------------------------|-----------------------------|
| Organisation du cursus | Disciplines | Détails | Périodicité de l'enseignement | Temps de cours hebdomadaire |
| | Durée du cycle 2 à 4 ans Temps de cours 750 heures sur la durée du cycle minimum hebdomadaire minimum | | | |
| Module principal | . Formation musicale | FM cycle spécialisé | Sur la durée du cycle | 3h |
| | Pratique instrumentale ou vocale | Cycle 2 ou 3 des classes instrumentales ou vocales | 2 ans | 40 à 50 mn |
| | . Histoire et esthétique | Histoire de la musique, | 2 ans | 2h |
| | . Analyse | Analyse | 2 ans | 2h |
| Module associé de pratique | . Improvisation ou invention musicale | . Atelier d'improvisation . Basse continue | 2 semestres/cycle | 1h30 |
| | . Direction d'ensemble instrumental ou vocal | . Direction d'ensemble vocal . Direction d'ensemble instrumental | 1 an | 1h30 |
| | . Pratique vocale complémentaire ou accompagnement | Au choix : . Chant lyrique . Chant jazz . Initiation à l'accompagnement | 1 an | 30 mn |
| Module complémentaire d'écriture | Ecriture | | 2 ans | 2h |
| | Orchestration | | 1 an | 2h |
| | Notation assistée par ordinateur | | 1 an | 30 mn |
| Unité d'enseignement au choix | . Cultures musicales spécifiques | Au choix : . Culture musicale jazz . Ecoute et analyse jazz . Ecoute en analyse des musiques actuelles | 1 an | 2h |
| | . Danse | | 1 an | Variable |
| | . Atelier "Dire un texte" | | 1 an | 2h30 |
| | . Initiation aux techniques du son | | 1 ans | 2h |
| Projet personnel | Le « projet personnel » permettra tout au long de sa réalisation : - la mise en oeuvre de l'ensemble des compétences acquises, l'élaboration d'un lien avec la réalité des pratiques culturelles locales, la découverte et la mise en relation avec les lieux ou les personnes ressources locales, régionales ou nationales (centres de ressources, associations, centres culturels,...), l'initiation au contexte culturel du domaine musical concerné. L'élaboration de ce projet fait l'objet d'un encadrement et d'une validation par l'établissement. Pour le suivi, l'élève peut faire appel à un enseignant-référent. | | | |

Contenus et organisation des évaluations et examens

| EVALUATIONS INTRA-CYCLE 3 SPÉCIALISÉ | | | | |
|--|---------------------------------|--|--|--|
| Disciplines | Nature de l'évaluation | Contenu de l'évaluation | Barème ou mention | Composition du jury |
| . Formation musicale | Contrôle continu et évaluations | Examen blanc de fin de cycle comportant : . Évaluation orale . Évaluation théorique . Évaluation de l'oreille | Très bien Bien Assez bien Insuffisant | . 1 jury externe spécialiste et titulaire du CA ou équivalent . 1 jury interne . 1 représentant de la direction (Directeur, conseiller aux études) |
| Pratique instrumentale ou vocale | Contrôle continu et évaluations | . Interprétation publique à l'occasion d'une manifestation, d'une audition de classe ou de département au moins une fois par an . Commentaire du professeur | Très bien Bien Assez bien Insuffisant | . 1 représentant de la direction (Directeur, conseiller aux études) ou . 1 représentant du département . Avis du professeur |
| . Histoire et esthétique | Contrôle continu | . Assiduité . Commentaire du professeur | Sans objet | |
| . Analyse | | | | |
| . Improvisation ou invention musicale | Sans objet | | | |
| . Direction d'ensemble instrumental ou vocal | | | | |
| . Pratique vocale complémentaire ou accompagnement | | | | |
| Écriture | Contrôle continu | . Assiduité . Avis du professeur | Sans objet | |
| Orchestration | Sans objet | | | |
| Notation assistée par ordinateur | | | | |
| . Cultures musicales spécifiques | Sans objet | | | |
| . Danse | Contrôle continu | . Assiduité . Avis du professeur | Sans objet | |
| . Atelier "Dire un texte" | Sans objet | | | |
| . Initiation aux techniques du son | | | | |
| . Projet personnel | Sans objet | | | |

| EXAMENS DE FIN DE CYCLE 3 SPÉCIALISÉ | | | | |
|---|---|--|--|--|
| Disciplines | Nature de l'évaluation | Contenus des épreuves | Barème ou mention | Composition du jury |
| . UV de formation musicale | Contrôle continu et examen (passage obligatoire en 2e année du cycle) | . Évaluation orale . Évaluation théorique . Évaluation de l'oreille . Entretien avec le jury | . Mention très bien avec félicitations . Mention très bien . Mention bien . Mention assez bien . Insuffisant Une mention "assez bien" est requise dans chaque matière. L'obtention globale de l'UV de FM est accordée aux élèves ayant la mention "Très bien" ou "Bien" en moyenne globale. | . 1 jury externe spécialiste et titulaire du CA ou équivalent . 1 jury interne . 1 représentant de la direction (Directeur, conseiller aux études) |
| . UV Pratique instrumentale ou vocale | Contrôle continu et évaluations | . Interprétation publique à l'occasion d'une manifestation, d'une audition de classe ou de département au moins une fois par an . Commentaire du professeur | . Mention très bien avec félicitations . Mention très bien . Mention bien . Mention assez bien . Insuffisant | . 1 représentant de la direction (Directeur, conseiller aux études) ou . 1 représentant du département . Avis du professeur |
| . UV Histoire et esthétique | Contrôle continu et examen | Exposé oral et mémoire écrit en lien avec l'exposé | . Mention très bien . Mention bien . Mention assez bien . Insuffisant | . 1 jury externe spécialiste et titulaire du CA ou équivalent . 1 représentant de la direction (Directeur, conseiller aux études) |
| . UV Analyse | | Mise en loge de 6h (analyse écrite et commentaire d'écoute) | | |
| . UV Improvisation ou invention musicale | Contrôle continu | . Assiduité . Participation aux manifestations . Commentaire du professeur | Sans objet | |
| . UV Direction d'ensemble instrumental ou vocal | | | | |
| . UV Pratique vocale complémentaire ou accompagnement | | . Assiduité . Commentaire du professeur | | |
| . UV Ecriture | Contrôle continu et examen (obligatoire la 2e année du cycle) | . Mise en loge de 6 heures sur un texte du répertoire baroque, classique ou romantique | . Mention très bien avec félicitations . Mention très bien . Mention bien . Mention assez bien . Insuffisant | . 1 jury externe spécialiste et titulaire du CA ou équivalent . 1 représentant de la direction (Directeur, conseiller aux études) |
| . UV Orchestration | Contrôle continu et réalisation d'une orchestration | . Assiduité . Commentaire du professeur . Evaluation d'une orchestration à l'occasion d'une prestation publique | . Mention bien . Mention assez bien . Insuffisant | . 1 représentant de la direction . 1 jury interne |
| . UV Notation assistée par ordinateur | Contrôle continu et réalisation d'un projet | . Assiduité . Commentaire du professeur . Réalisation d'un projet personnel | Très bien Bien Assez bien Insuffisant | |
| . UV Cultures musicales spécifiques | Contrôle continu | . Assiduité . Avis du professeur | Sans objet | |
| . UV Danse | | | | |
| . UV Atelier "Dire un texte" | | | | |
| . UV Initiation aux techniques du son | Contrôle continu Projet de l'élève | . Assiduité . Commentaire du professeur . Réalisation d'un projet personnel | Très bien Bien Assez bien Insuffisant | . 1 représentant de la direction . 1 jury interne |
| . UV Projet personnel | | Réalisation du projet personnel | Très bien Bien Assez bien Insuffisant | Jury organisé en fonction de la nature du projet, comprenant au moins un représentant de la direction et un jury interne |

Le cycle 3 spécialisé est conclu par le **DEM (Diplôme d'Etudes Musicales)**. Le DEM est délivré aux candidats ayant obtenu l'ensemble des UV. Seules les mentions "Très bien" et "Bien" valident les UV.